



TRANSPARENCY
INTERNATIONAL
INITIATIVE
MADAGASCAR

RAPPORT D'ACTIVITÉS

– 2015 –

Association TRANSPARENCY INTERNATIONAL – INITIATIVE MADAGASCAR

Transparency International – Initiative Madagascar (TI-IM) est une association de droit malgache créée en 2000 qui œuvre à la promotion des principes de transparence, de redevabilité et d'intégrité auprès de l'ensemble des acteurs de la société à Madagascar.

TI-IM est une section autonome de la coalition Transparency International (TI), la principale organisation mondiale issue de la société civile spécialisée dans la lutte contre la corruption.

SOMMAIRE

Les faits marquants de 2015	4	
	5	Le projet « Accroissement de la Compréhension de la Corruption et Soutien aux Victimes de Corruption »
Le projet « Corruption in Antananarivo's Public Services »	6	
	7	Le projet « Engager le secteur privé dans la mise en œuvre de la Convention des Nations-Unies Contre la Corruption »
Le projet « Land and Corruption in Africa »	8	
	9	Le projet « Preventing Corruption when Creating a Business in Madagascar »
Autres activités de TI-IM en 2015	10	
Publiez ce que vous payez Madagascar		
	11	La vie de l'Association Participation à l'Assemblée Générale de TI Placement d'un expert intégré de la GIZ Madagascar

LES FAITS MARQUANTS DE 2015

Transparency International – Initiative Madagascar (TI-IM) a rencontré début 2015 des difficultés de financement consécutives à l'arrêt de son projet de Centre d'Assistance Juridique et d'Action Citoyenne (CAJAC), qui a soutenu la structure de l'association depuis 2010. Le dernier micro-projet lié au CAJAC, intitulé «Projet d'Accroissement de la Compréhension de la Corruption et Soutien aux Victimes de Corruption» (ACCSVC), financé par le Fonds Canadien d'Initiatives Locales, s'est en effet achevé en février 2015.

L'autre projet majeur mis en œuvre par TI-IM en 2014, «Promotion de la transparence dans le secteur forestier: application dans les régions Boeny et DIANA», financé par le programme PGME de la GIZ Madagascar, étant également été clôturé depuis le 31 décembre 2014, TI-IM n'a plus été en mesure de conserver ses bureaux à Antsakaviro et a dû occuper à titre transitoire des locaux à Behoririka mis à disposition gracieusement par le Président de l'association.

En juillet 2015, M. Frédéric Lesné, Conseiller technique auprès de TI-IM depuis juillet 2014 pour la mise en œuvre du projet *Corruption in Antananarivo's Public Services* (CAPS) a été nommé par le Comité Directeur de l'association au poste de Directeur exécutif pour une période d'une année. M. Florent Andriamahavonjy, Coordonnateur national depuis 2006 a lui quitté son poste à l'association en septembre 2015.

Trois nouveaux micro-projets ont été menés durant la seconde moitié de l'année 2015. Le premier de ces projets concerne l'engagement du secteur privé dans la mise en œuvre de la Convention des Nations-Unies contre la Corruption (CNUCC), sur financement de l'Office des Nations-Unies contre la Drogue et le Crime (ONUDD). Le second a pour thème la corruption dans le secteur foncier, effectué en collaboration avec le Secrétariat de Transparency International. Enfin, un projet portant sur la prévention de la corruption dans le cadre de la création d'entreprise a été initié en décembre 2015, faisant directement suite au projet CAPS, conclu en mars 2015.

L'obtention de ces nouveaux projets a permis le recrutement d'une Secrétaire-comptable et d'une Chargée de programme en octobre 2015, puis d'un Assistant chargé de programme en décembre 2015. Enfin, une experte intégrée du programme CIM de la GIZ a rejoint l'équipe en décembre 2015, avec pour mission principale d'appuyer l'association dans la recherche de financements.

LE PROJET « ACCROISSEMENT DE LA COMPRÉHENSION DE LA CORRUPTION ET SOUTIEN AUX VICTIMES DE CORRUPTION »

Ce projet, d'une durée de cinq mois (octobre 2014 à février 2015) a été réalisé dans le district de Moramanga (Alaoatra Mangoro), grâce au soutien du Fonds Canadien d'Initiatives Locales (FCIL). Cette initiative est une extension du projet CAJAC.

L'objectif initial du projet était de contribuer à la lutte contre la corruption dans les administrations locales du district de Moramanga en fournissant un cadre d'information et une assistance juridique gratuite aux habitants victimes et témoins de cas de corruption et autres abus.

Au cours des trois premiers mois du projet, des conférences publiques ont été menées dans sept communes et quatre fokontany, suivies par la tenue de CAJAC mobiles, un outil développé par TI-IM permettant de mobiliser l'équipe juridique du CAJAC dans des zones où la population n'a pas accès aux mêmes services et outils de communication que dans les grands centres urbains. Par ailleurs, six émissions radio, les « CAJAC en direct » ont permis à l'équipe du CAJAC de communiquer sa mission à la population locale et d'offrir la possibilité aux auditeurs de ces radios de poser leurs questions d'ordre juridiques en direct.

Entre janvier et février 2015, d'autres conférences publiques, séances de CAJAC mobiles et émissions « CAJAC en direct » ont été réalisées. Des supports pour la sensibilisation ont été produits et disséminés, notamment grâce à une convention de partenariat signée avec le service du district en charge de la population, des affaires sociales et de la protection des femmes.

Un atelier de travail réunissant des responsables de l'administration locale et des représentants de la presse a été organisé par TI-IM en février 2015 avec pour objectif de sensibiliser ces acteurs aux problèmes de corruption et autres abus sur la base des dénonciations reçues des habitants du district.

Toujours en février 2015, une enquête d'évaluation des réalisations du projet a été mise en œuvre, complétée par une réunion de travail portant sur l'évaluation du projet. Enfin, une émission radio a été réalisée sur le bilan du projet dans le district.

LE PROJET « CORRUPTION IN ANTANANARIVO'S PUBLIC SERVICES »

Le projet *Corruption in Antananarivo's Public Services* (CAPS) est une initiative conjointe de TI-IM et de la Fondation pour les études et recherches sur le développement international (Ferdî). Son objectif est d'étudier le phénomène de la corruption à Antananarivo par la mise en œuvre d'outils de recherche innovants. Les résultats de ces études sont valorisés au travers de la production d'articles de recherche académique par la Ferdî et par l'élaboration et la mise en œuvre d'actions de plaidoyer au niveau national par TI-IM.

À cet effet, une convention de partenariat a été signée en avril 2014 entre ces deux entités. Un conseiller technique de la Ferdî, en charge de la mise en œuvre des outils de recherche, est basé à TI-IM pour la durée du projet (juillet 2014 – juin 2016).

En août 2014, une subvention a été obtenue de l'Ambassade du Royaume-Uni à Madagascar pour la mise en œuvre du module « Secteur Privé » du projet, entre septembre 2014 et février 2015. Ce module porte spécifiquement sur les problèmes de corruption rencontrés par les entreprises privées de la capitale lors de leurs interactions avec l'administration.

Dans le cadre de la mise en œuvre de ce module « Secteur privé » du projet CAPS, une enquête de 436 entrepreneurs d'Antananarivo a été réalisée en novembre 2014. Un atelier de restitution des résultats de l'enquête auprès des entrepreneurs enquêtés a été organisé en février 2015. Une quarantaine d'entrepreneurs ont participé à cet événement qui a permis d'initier une discussion sur les propositions de réformes qu'il conviendrait de mettre en avant auprès des autorités publiques pour mettre un frein aux pratiques de corruption identifiées par l'étude. Un second atelier d'identification des réformes à mettre en œuvre, également organisé en février 2015, a rassemblé une trentaine de responsables de groupements d'entreprises, de chambres de commerce et d'industrie et autres experts du secteur privé malgache.

De ces rencontres a émergé une liste de dix recommandations de réformes, qui a fait l'objet d'un atelier de partage avec des représentants de l'administration. Le rapport d'enquête a par ailleurs fait l'objet d'une publication en février 2015.

Des discussions ont été engagées au niveau de la Primature, avec l'appui de l'Ambassade du Royaume-Uni à Madagascar. Ces échanges ont identifié la création d'entreprise comme secteur prioritaire sur lequel devraient se concentrer les efforts visant à combattre la corruption affectant le secteur privé.

Ce choix stratégique a été concrétisé par la mise en œuvre en décembre 2015 par TI-IM du projet *Preventing Corruption when Creating a Business in Madagascar* (PCBM), également financé par l'Ambassade du Royaume-Uni à Madagascar.

LE PROJET « ENGAGER LE SECTEUR PRIVÉ DANS LA MISE EN ŒUVRE DE LA CONVENTION DES NATIONS-UNIES CONTRE LA CORRUPTION »

Les objectifs de ce projet de six mois (juillet-décembre 2015) financé par l'Office des Nations-Unies contre la Drogue et le Crime (ONUDC) étaient d'une part de sensibiliser le secteur privé au contenu de la Convention des Nations-Unies contre la Corruption (CNUCC) et d'autre part de promouvoir l'implication du secteur privé dans le dialogue avec les décideurs publics pour la mise en œuvre de réformes anti-corruption.

Dans le cadre de ce projet, une enquête sur internet et par téléphone a été réalisée auprès de 436 entrepreneurs, principalement des propriétaires et gérants de petites et moyennes entreprises de la capitale.

Le but principal de l'enquête était de recueillir l'opinion des entrepreneurs ayant remporté au moins un marché public en 2013 ou 2014 sur la transparence des procédures, la liberté d'accès à la commande publique, l'égalité de traitement des soumissionnaires ou encore l'équité dans le choix des entreprises remportant les marchés publics.

Ces informations serviront de base à une étude de TI-IM, dont la parution est prévue pour fin 2016, qui identifiera les principales failles dans les procédures légales de passation des marchés publics.

À l'occasion de la journée mondiale de lutte contre la corruption, le 9 décembre 2015, TI-IM a organisé une conférence-débat sur la place des entreprises dans la lutte contre la corruption à destination des entrepreneurs et représentants du secteur privé. La représentante résidente de la Banque Mondiale à Madagascar, le Président du Syndicat des Industries de Madagascar (SIM) et le Directeur Général du Bureau Indépendant Anti-Corruption (BIANCO) y ont exposé leurs idées sur les canaux possibles d'implication du secteur privé dans la lutte contre la corruption à Madagascar.

LE PROJET « LAND AND CORRUPTION IN AFRICA »

Le Secrétariat de Transparency International met en œuvre le projet *Land and Corruption in Africa* - LCA (Foncier et corruption en Afrique) en collaboration avec plusieurs sections nationales du continent, dont Madagascar depuis octobre 2015.

Le projet, financé par la coopération allemande (BMZ), a débuté durant la première moitié de l'année 2015 et doit se poursuivre jusqu'en 2019. Ce projet prévoit d'identifier les principaux problèmes de corruption associés au foncier dans les pays participants, ceci dans le but de proposer des solutions concrètes en mesure de répondre aux failles identifiées dans le système de gouvernance foncière de ces pays.

L'objectif final du projet est de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des citoyens affectés négativement par les pratiques de corruption en lien avec le foncier, et ainsi de renforcer la sécurité foncière et fournir un accès juste et équitable à la terre, au bénéfice d'un développement économique inclusif et soutenable.

À Madagascar, les trois premiers mois du projet ont principalement été consacrés à des études visant à établir une cartographie du secteur foncier et à la mise en place de partenariats.

Une recherche documentaire effectuée par TI-IM, appuyée par des entretiens avec des personnes ayant une bonne connaissance du secteur ont permis de recueillir des informations sur les textes, les politiques foncières mises en œuvre ainsi que leurs évolutions, et les dispositifs en place concernant la gouvernance foncière à Madagascar.

Un exercice sur la gestion des risques liés aux activités de lutte contre la corruption de TI-IM dans le secteur foncier a également été mené entre septembre et décembre 2015.

Trois séances de « focus-group » ont été organisées dans chacune des trois régions cibles du projet (DIANA au nord du pays, Boeny au nord-ouest et Atsimo-Andrefana au sud-ouest) avec des fonctionnaires et représentants de l'administration locale, des organisations de la société civile et des usagers. Ces rencontres ont notamment contribué à révéler les formes de corruption les plus fréquentes et à identifier les lacunes en termes de gouvernance qui favorisent les pratiques de corruption.

Sur la base de ces éléments, TI-IM a identifié des activités à mettre en œuvre pour initier un mouvement visant à rectifier ces lacunes. Un appel à manifestation d'intérêt a été lancé à la fin du mois de décembre 2015 en vue d'identifier un consultant en mesure de définir avec précision les procédures à suivre en matière de sécurisation foncière, et d'effectuer une compilation et analyse des textes légaux régissant le secteur foncier.

Le projet LCA a permis le recrutement à TI-IM de deux nouveaux membres du personnel en octobre 2015, à savoir une Chargée de programme responsable de la mise en œuvre des activités du projet et une Secrétaire-comptable.

LE PROJET « PREVENTING CORRUPTION WHEN CREATING A BUSINESS IN MADAGASCAR »

Dans la continuité du projet CAPS qui s'est achevé début 2015, ce projet de quatre mois (décembre 2015-mars 2016) vise à analyser plus en détail les mécanismes de corruption à l'œuvre dans le cadre de la création d'entreprise et à proposer des recommandations de réforme.

Concrètement, le projet prévoit la création d'un site internet proposant des informations gratuites aux entrepreneurs souhaitant formaliser leur activité, notamment au niveau des coûts et délais d'obtention des documents administratifs obligatoires par secteur d'activité et forme juridique de l'entreprise.

Une enquête d'entrepreneurs ayant récemment créé leur entreprise (en 2015) sera également menée début 2016 dans le cadre de ce projet, avec pour objectifs la définition de leurs besoins en termes d'information et la collecte de données sur leur perception et expérience de la corruption lors de la création de leur entreprise.

Un rapport d'enquête, qui sera produit courant 2016, participera à la relance des discussions engagées avec les décideurs publics au niveau de la Primature après la publication du rapport CAPS.

En décembre 2015, un Assistant chargé de programme a été recruté à TI-IM pour effectuer le suivi des activités de ce projet et des autres initiatives de l'association en lien avec le secteur privé.

AUTRES ACTIVITÉS DE TI-IM EN 2015

■ PUBLIEZ CE QUE VOUS PAYEZ MADAGASCAR

Depuis 2012, TI-IM est membre de la coordination de la coalition Publiez ce que vous Payez (PCQVP) Madagascar, dont la mission est de favoriser la transparence dans les industries extractives. La Coordinatrice de la coalition est Mme RAKOTONDRAMBOA Yveline, membre du Comité directeur de TI-IM.

En septembre 2015, PCQVP Madagascar a reçu la visite d'une délégation du Secrétariat international de PCQVP, basé à Londres. L'objectif de cette visite était de participer à la redynamisation de la coalition à Madagascar. La délégation s'est entretenue avec les organisations membres de la Coordination nationale de PCQVP Madagascar (AGV, TI, UNMDH, KMF-CNOE, SOLO) afin de définir un calendrier d'actions à mettre en œuvre en vue d'améliorer le fonctionnement de la coalition.

Il a notamment été décidé au cours de cette mission d'organiser une nouvelle Assemblée Générale de PCQVP Madagascar au début de l'année 2016. L'organisation de cette Assemblée Générale a été confiée à TI-IM.

LA VIE DE L'ASSOCIATION

L'Assemblée Générale des membres de TI-IM, qui s'est tenue le 2 juillet 2015, a vu la nomination de Frédéric Lesné au poste de Directeur exécutif de l'association.

■ PARTICIPATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE TI


L'Assemblée Générale Annuelle de TI a eu lieu en Malaisie en septembre 2015. TI-IM y a été représentée par M. Solofo RAKOTOSEHENO, Trésorier de l'association. À l'occasion de cette Assemblée Générale a été adoptée la nouvelle stratégie 2015-2020 de Transparency International.

■ PLACEMENT D'UN EXPERT INTÉGRÉ DE LA GIZ MADAGASCAR

Les experts intégrés de la GIZ sont des professionnels recrutés via le CIM (*Center for International Migration and Development*) et affectés dans des institutions publiques, entreprises privées, associations ou organisations non-gouvernementales dans des pays en développement. Leur rôle est de favoriser un transfert de connaissances et la création de capacités au sein de leur organisation hôte.

Grâce au soutien du Secrétariat de TI, TI-IM a effectué en août 2015 une demande de placement d'un expert intégré auprès de la GIZ Madagascar, qui y a répondu favorablement. L'experte sélectionnée, qui a débuté son contrat de deux ans avec TI-IM en décembre 2015, aura pour responsabilités principales la recherche de financements, la communication et le soutien à l'association dans le renforcement de sa gouvernance interne.

TRANSPARENCY INTERNATIONAL – INITIATIVE MADAGASCAR

 Villa Huguette (rez-de-chaussée)
Lot II U 86 – Cité Planton
Ampahibe
101 Antananarivo – Madagascar

 +261 (0)20 22 288 73/+261 (0)34 96 418 79

 contact@transparency.mg

 www.transparency.mg